

Concurrence—Bill

famille du Canadien Pacifique. Si l'on considère maintenant les sociétés étrangères à cette famille, on constate que M. Arbuckle est également administrateur de Investment Secretariat Limited. Il en est en fait le président. Il est en outre membre du conseil d'administration des sociétés Owen, Owen Canada, G. W. Robinson Company Limited et Standard Life Assurance. Il siège également, en compagnie de M. Sinclair, au conseil d'administration de la société Sun Life, laquelle, grâce à cet entrecroisement d'administrateurs, est liée à la Banque Royale. De plus, M. Arbuckle est administrateur de Dominion Equity Investments, Standard Life Assurance, Tioxide of Canada, Great Plains Development of Canada, Asbestos Corporation et Dominion Dairies. Il a donc des intérêts dans l'industrie de l'alimentation. Je relève ce fait pour la gouverne des députés qui, tout comme le député de Toronto-Lakeshore (M. Grier), se préoccupent de la hausse des prix des produits alimentaires. M. Arbuckle est également membre du conseil d'administration des sociétés Burma Mines et Yukon Consolidated Gold Corporation, ce qui peut intéresser les députés qui se demandent pourquoi le prix de l'or a grimpé sur le marché international.

● (1250)

Les activités du Canadien Pacifique en tant que société faisant des investissements, ont des relations dans tous les secteurs de l'économie. A mon avis, la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et toutes les autres lois adoptées jusqu'à présent n'ont jamais réglé la question des grandes sociétés multinationales et de leurs activités économiques en essayant de créer un véritable climat de concurrence. Ces sociétés maintiennent leur mécanisme de fixation des prix, elles poursuivent leurs tractations dans les matières premières et continuent à obtenir des fonds en vue d'investissements publics.

Si le Canadien Pacifique ne peut pas s'adresser à la Banque Royale du Canada par l'intermédiaire de M. Sinclair, il peut aller trouver M. Burbridge, directeur de la Banque de Montréal. S'il ne peut pas obtenir l'argent à la Banque Royale, il peut s'adresser à la Banque de Montréal. S'il ne peut pas l'obtenir de celle-ci, la société peut s'adresser à une des compagnies d'assurance dans lesquelles elle a des administrateurs. Si les gens s'inquiètent du prix du papier, ils peuvent aller trouver un autre administrateur du Canadien Pacifique qui fait partie de la Great Lakes Paper Company et de plusieurs autres sociétés de papier.

Du point de vue des investissements visant à la reprise d'un plus grand nombre de sociétés, le Canadien Pacifique a des relations au Royal Trust par l'intermédiaire de M. Campbell, administrateur de cette société. Il fait partie du conseil d'administration d'une autre société de chemins de fer, ce qui est assez intéressant.

Si le Canadien Pacifique est intéressé à acheter de plus en plus de matières premières afin de dominer le marché, il a M. William Bennett, directeur de sociétés comme l'Iron Ore Co. of Canada dont il est président, BNA Holdings Ltd., Quebec North Shore & Labrador Railway Co., Gulf Power Co., Canadian Reynolds Metals, Eldorado Nuclear Ltd., Philips Electronic Industries, Labrador Mining & Exploration, Eldorado Aviation, Canro Ltd. et Gleneagles Investments. Ce monsieur a donc des liens dans le monde des affaires.

Je pourrais allonger indéfiniment la liste des autres membres du conseil qui font partie d'importantes sociétés comme la National American Wholesale Grocers Associa-

[M. Knight.]

tion et IGA Limitée. Ils sont ainsi impliqués dans l'industrie de l'alimentation.

L'un deux intéressera vivement mes amis de droite. Il n'est pas seulement membre du conseil de direction du Canadien Pacifique. J'entends le nommer parce que je ne voudrais pas que mes amis du parti libéral croient que je m'en prends à eux. C'est l'hon. Duff Roblin, l'ancien premier ministre progressiste conservateur du Manitoba. Il siège au conseil de direction du Canadien Pacifique qui l'a ainsi remercié des services qu'il a rendus à la province du Manitoba. Il est président de Canadian Pacific Investments. Il fait également parti du conseil d'administration de la Montreal Trust Company de sorte qu'il dispose facilement de fonds et d'investissements. Il siège aussi au conseil d'administration des sociétés suivantes: Canadian Pacific Securities Limited, CanPac Leasing Limited, CanPac Minerals Limited, Fording Coal Limited, Pacific Logging Company Limited, Cominco Limited, Pacific Coast Terminals Limited et Project 200 Properties Limited.

En parlant ainsi des opérations du consortium du Canadien Pacifique, j'essaie de faire valoir mon argument principal au gouvernement, aux autres parties d'opposition et, peut-être, à certains de mes propres collègues. Malgré tout ce qui se dit au sujet de la nécessité d'abolir les consortiums et ressusciter la concurrence, il est tout à fait absurde de suggérer qu'il sera un jour possible de les briser, car, historiquement, il a été démontré que c'est juste le contraire qui se prouvent. Le pouvoir se concentre de plus en plus dans les mains de quelques sociétés choisies, dispersées dans l'économie canadienne. Ce qu'il nous faut c'est que ces sociétés soient assujetties au contrôle du public et lui soient comptables.

Il est absurde de parler d'abolir des institutions de ce genre. Nul ministre, y compris celui des Transports (M. Marchand) ou un ministre du cabinet fantôme conservateur, s'il en est, osera proposer une loi tendant à susciter une concurrence réelle dans le monde des affaires de notre économie.

C'est invoquer une théorie désuète que de dire que l'on peut adopter des lois qui démembleront les conglomérats. Il n'y a qu'une voie dans laquelle nous puissions nous engager. Il s'agit d'accepter la réalité de leur existence et de reconnaître leur pouvoir et leur influence sur notre économie. Nous appuyant sur cette réalité, nous devons agir de manière à imposer une certaine forme de comptabilité publique de la part de ces sociétés, et également une certaine forme de contrôle public, de sorte qu'il n'y ait plus de planification privée effectuée par l'ITFF et les autres sociétés comme le Canadien Pacifique, la Power Corporation of Canada et autres, planification visant leur seul intérêt. Le peuple canadien, par l'entremise de ses représentants élus, devrait avoir son mot à dire dans la planification globale de l'économie en exerçant un contrôle public. C'est la seule manière de régir les opérations des conglomérats en notre pays, et on s'y prend mal en se contentant de modifier la loi désuète relative aux enquêtes sur les coalitions. C'est complètement absurde.

M. l'Orateur: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)